G en Yvelines

N°64
Mercredi 4 janvier 2017
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Depuis les années 1990, près de 4 000 logements sociaux ont été démolis en vallée de Seine. Près de 70 % d'entre eux ont été reconstruits... mais avec une petite offre à très faibles loyers.

La grande valse des logements sociaux



Dossier - P. 2

Actualités p.8

POISSY



Un musée dédié à Le Corbusier en 2022 ?

Actualités p.9

CONFLANS



Transformateur électrique mal sécurisé, Enedis condamné



Actualités p.4

VALLEE DE SEINE

« Cinq minutes avant d'arriver sur internet »



Actualités p.6

EPONE

La commune pourra installer 31 caméras

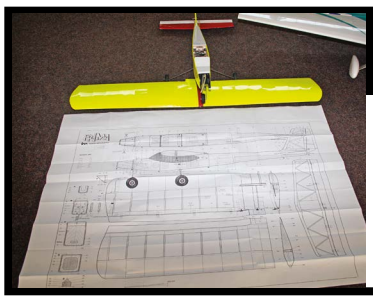

Sports p.12

SPORT INSOLITE

L'aéromodélisme redécolle à Hardricourt

P. 4 VALLEE DE SEINE **Pont d'Achères : tous les recours rejetés**

P. 7 GARGENVILLE **Le groupe scolaire passe de huit à onze classes**

P. 8 ANDRESY **La halte fluviale revient au devant de la Seine**

P. 9 LES MUREAUX **Petits chanteurs recherchent familles d'accueil**

P. 9 CARRIERES-SOUS-POISSY **Taxe foncière : fin de l'exonération**

P. 10 ANDRESY **Veille de week-end : les policiers font de la prévention**

P. 12 ROLLER-HOCKEY **Premier bilan pour les Hyènes d'Aubergenville**

Toute l'équipe de La Gazette en Yvelines

vous présente ses vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année, que la santé, l'amour et la réussite vous accompagnent dans tous vos projets.

DOSSIER Démolitions – reconstructions : la grande valse des logements sociaux

Depuis plus de vingt ans, les démolitions ont retiré près de 4 000 logements sociaux dans les quartiers populaires de cinq villes de vallée de Seine. Plus de 2 800 ont été construits en échange, dont près de la moitié hors de ces communes. Les logements très peu chers restent en faible nombre parmi ceux ayant permis de reconstituer l'offre sociale.



A Mantes-la-Ville et Mantes-la-Jolie, si 67 % des des logements ont été rebâtis hors de la ville, ils l'ont plutôt été dans le Mantois, de Follainville-Dennemont à Porcheville.

Près de 4 000 logements sociaux de certains quartiers populaires des Mureaux, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Chanteloup-les-Vignes et Poissy, ont été démolis depuis le début des années 1990. Au Val Fourré mantais comme dans les cinq quartiers muriautins, la destruction des appartements, à cause d'une densité d'habitations jugée préjudiciable, n'a pas toujours été bien vécue et reste vive dans les mémoires.

Des reconstructions pas toutes terminées

Depuis 2005 et la participation financière massive de l'Etat à travers les conventions passées avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru), plus d'un milliard d'euros ont été investis pour rendre ces quartiers plus agréables, dont la majeure partie à Mantes-la-Jolie et aux Mureaux. Les opérations de l'Anru comprennent : réhabilitations des logements, réaménagements des espaces publics, ainsi que de nouveaux équipements comme, à Chanteloup-les-Vignes, le groupe scolaire Paul Verlaine.

Surtout, ces contrats de l'Anru prévoyaient une reconstitution totale de l'offre locative permise par les logements détruits. En vallée de Seine, ce sont ainsi plus de 2 800 habitations qui ont dû être construites pour compenser les destructions faites à partir de 2005. Elles l'ont été et le sont encore de Chambourcy à Conflans-Sainte-Honorine, de Viroflay à Vernouillet, de Chatou à Thoiry, ainsi que dans les communes d'origine.

Fin du premier programme national de rénovation

Il n'est en effet pas rare qu'un délai de plusieurs mois, voire de plusieurs années, ait séparé les démolitions des constructions nouvelles. Ces dernières, d'ailleurs, ne sont pas toutes terminées. L'offre reconstituée est largement composée de logements dont les loyers ne sont pas les plus faibles possibles, malgré les moyens financiers limités des habitants des quartiers populaires de vallée de Seine.

Plus d'une décennie après les premières conventions, les opérations du premier Programme national de rénovation urbaine (PNRU) touchent à leur fin, du Parc Molière muriautin en passant par le bassin de rétention du Val Fourré ou les constructions-démolitions à La Coudraie pisciacaise. *La Gazette* a demandé, et obtenu, les données de reconstitution de l'offre locative sociale, dont les emplacements vous sont présentés dans la carte ci-dessous.

Les emplacements des reconstructions varient fortement selon les communes, même s'ils se concentrent plutôt en vallée de Seine, à l'exception de Poissy où tout est dans le périmètre communal. Ils font parfois polémique, comme à Mantes-la-Jolie où le conseiller municipal d'opposition Marc Jammet (PCF) exige régulièrement du maire Michel Vialay (LR) la liste des reconstitutions dont il met en doute la réalité, sans avoir pu l'obtenir à ce jour.

Peu de loyers très faibles

A Mantes-la-Ville et Mantes-la-Jolie, si 67 % des logements ont été rebâtis hors de la ville, ils l'ont plutôt été dans le Mantois, de Follainville-Dennemont à Porcheville. Aux Mureaux, la reconstitution à l'extérieur, soit 38 % des démolitions, s'étend loin à l'Est comme à l'Ouest, d'Achères à Limay. Enfin, une petite partie des reconstructions a été réalisée dans des communes plus lointaines de Chevreuse, à Chatou en passant par Fontenay-le-Fleury, Chambourcy, Vélizy ou encore Villiers-Saint-Frédéric.

Les loyers, eux, s'ils n'ont pas démesurément augmenté dans les logements issus de la reconstitution, restent plutôt élevés compte tenu du niveau socio-économique des habitants. Les Mureaux et Mantes-la-Jolie sont les seules communes où *La Gazette* a pu obtenir les niveaux locatifs des logements reconstruits. L'immense majorité d'entre eux ont été financés par les bailleurs avec des Prêts locatifs à usage social (PLUS). La proportion de financements avec un Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), dont les niveaux de loyers et les seuils de revenus sont les plus bas, est très faible. Elle s'établit en effet à 11,9 % pour les reconstitutions issues des démolitions mantaises, et à 9,9 % pour Les Mureaux. En France, de 2000 à 2013, cette proportion était de 25,4 % de financements PLAI.



Sur la carte ci-dessus figurent les emplacements des logements reconstitués après leur destruction lors des opérations de rénovation urbaine depuis 2005. Couleurs : Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville en bleu clair, Les Mureaux en bleu foncé, Poissy en vert clair, Chanteloup-les-Vignes en vert foncé. Cette carte est également disponible dans une version interactive, avec le nombre et le type de logements rebâtis pour chaque commune signalée, dans l'article publié sur le site internet de La Gazette.

Imminentes, les nouvelles rénovations urbaines se font attendre

Alors que le premier Programme national de rénovation urbaine (PNRU), financé à hauteur de 43 milliards d'euros par l'Etat depuis 2004, touche à sa fin, le financement du Nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) se fait attendre.

Si son officialisation début 2016 prévoit bien 20 milliards d'euros au niveau national, les signatures des premières conventions n'ont pas encore été faites, alors qu'une période d'incertitude s'ouvre à la veille de l'élection présidentielle.

En vallée de Seine, Mantes-la-Jolie et Les Mureaux y ont été intégrés au titre d'un *« intérêt national »* permettant des financements très importants, tandis que Chanteloup-les-Vignes et Limay ont été classés *« d'intérêt régional »* ouvrant à des subventions d'un niveau inférieur. En ce qui concerne Poissy, le quartier de Beauregard n'a pas obtenu sa sélection dans le NPNRU, même si la municipalité, les bailleurs et la communauté urbaine comptent tout de même y réaliser une rénovation.

Alors, à Mantes-la-Jolie, par exemple, le maire Michel Vialay (LR) s'est vu obligé d'expliquer, encore et encore, qu'il n'avait pas encore les financements pour la seconde phase de la rénovation urbaine du tiers restant du Val Fourré. Car, pour les habitants, le temps se fait long alors qu'aucun chantier d'ampleur n'est mené dans des quartiers qui leurs paraissent alors délaissés, entre nids-de-poule, stationnement anarchique, et logements de plus en plus vétustes.

« On fait beaucoup de discussions, mais, de comité en comité, je ne sais toujours pas quelle est l'enveloppe financière attribuée à la seconde rénovation urbaine. Je pense qu'il n'y aura pas de déblocage de fonds avant au moins 2018 », confie l'édile. *« J'aurais bien aimé que les choses aillent un peu plus vite »*, plaidait-il il y quelques semaines face aux habitants du Val Fourré toujours dans des logements et des secteurs non rénovés.

En chiffres

- Mantes-la-Jolie
- Mantes-la-Ville

Démolitions : 1 255 logements au Val Fourré (Mantes-la-Jolie), ainsi qu'aux quartiers des Brouets et du Domaine de la vallée (Mantes-la-Ville), sous convention avec l'Anru. 2 158 logements ont été démolis au total depuis 1992 au Val Fourré, qui comptait au départ plus de 8 200 logements sociaux.

Reconstitution : 170 logements (13,5 %) sur place, 245 (19,5 %) ailleurs dans les deux villes, 840 (67 %) hors des deux communes.

- Les Mureaux

Démolitions : 1 108 logements dans plusieurs des quartiers représentant le quart de la surface communale, sous convention avec l'Anru.

Reconstitution : 523 logements (47 %) sur place, 166 (15 %) ailleurs dans la ville, 410 (38 %) hors de la commune.

- Chanteloup-les-Vignes

Démolitions : 118 logements démolis à la Noé sous convention avec l'Anru, pour un total de 674 logements sociaux démolis sur les 2 240 que comptait la commune.

Reconstitution : 42 logements (35,6 %) sur place, 76 (64,4 %) hors de la commune.

- Poissy

Démolitions : 184 logements démolis à la Coudraie, et 160 encore prévus.

Reconstitution : 136 logements (41,8 %) sur place, 189 (58,2 %) ailleurs dans la ville.



MANTES-LA-VILLE

Horaires d'ouverture :

Du dimanche au jeudi de 8 h 30 à 23 h 00 en salle et jusqu'à 23h30 au drive
Vendredi et samedi de 8 h 30 à 23 h 00 en salle et jusqu'à minuit au drive.

A bientôt dans vos restaurants McDonald's !

McDrive™

VALLEE DE SEINE Faible débit : « Jusqu'à cinq minutes avant d'arriver sur internet »

Plusieurs communes du Mantois souffrent de mauvaises connexions ADSL. A Breuil-Bois-Robert, la municipalité a installé une banderole et a lancé une pétition pour alerter sur cette situation.



Une banderole est largement visible à Breuil-Bois-Robert, où internet est à la peine, et alors que la fibre optique et son très haut débit n'y sont attendus que pour 2020.

« *Internet / village sinistré* ». Depuis plusieurs semaines, une banderole portant ce message est visible depuis la route départementale 65 traversant le petit village de Breuil-Bois-Robert. La municipalité en est à l'origine « *pour alerter que le village est sinistré au niveau d'internet* », explique Didier Lebret (SE), maire de la commune. Plusieurs de ses homologues des communes alentours partagent cet avis.

Interpellé de manière récurrente sur des problèmes de connexion, le maire de Breuil-Bois-Robert souhaite « *sensibiliser les opérateurs* » sur la situation. « *Le débit maximum que l'on peut avoir sur le village est de 2 Mbits/s, mais très peu de gens l'ont,* précise Didier Lebret. *En réalité, beaucoup ont autour de 1 Mbits/s et il y en a quand même pas mal qui tournent autour du 512 Kbits/s (soit 0,5 Mbits/s, Ndlr).* »

De faibles débits constatés par le maire

La question du débit internet est primordiale pour le maire de cette commune de plus de 700 habitants. « *On a très peu de débit, ce qui nous handicape notamment pour l'installation de gens dans le village, qui ne peuvent pas faire de télétravail,* regrette-t-il. *Certains qui sont déjà installés sur le village envisagent de déménager, à ce point-là.* » Et d'ajouter : « *Internet est devenu un des éléments importants au même titre que la garderie, l'école et la cantine.* »

Agent immobilier à Mantes-la-Jolie, Damien Mas partage avec le maire de Breuil-Bois-Robert l'importance de plus en plus grande d'un débit suffisant de la connexion au web : « *Les gens s'inquiètent d'internet. Ça peut refroidir une acquisition.* » Ce dernier indique d'ailleurs être en relation avec plusieurs vendeurs de biens sur la commune de Breuil-Bois-Robert : « *Le gros point négatif, c'est internet .*»

« Ça peut refroidir une acquisition »

« *La commune est raccordée au répartiteur (ADSL, Ndlr) de Goussonville qui se trouve à six kilomètres […] et donc l'atténuation est très forte* », déplore le maire de Breuil-Bois-Robert. L'ex-opérateur public Orange, propriétaire des répartiteurs et des câbles téléphoniques en cuivre utilisés pour l'ADSL, confirme que l'amoindrissement du débit est dû à l'éloignement. A Arnouville-lès-Mantes, le premier adjoint, Rémy Bouton, constate également que la qualité du réseau dépend de la distance à Goussonville.

« *Sur le haut du village, ce n'est pas la peine, et à la mairie ça rame* », donne Rémy Bouton en exemple. « *Celui qui veut travailler chez lui, ce n'est pas la peine, il n'y a pas assez de puissance* », estime le premier adjoint, lui-même devant « *des fois attendre jusqu'à cinq minutes avant d'arriver sur internet* ». Ce dernier compte aborder la question auprès des Arnouvillois lors des vœux du maire. « *On nous doit un service correct* », soutient-il.

Parallèlement à la banderole, la municipalité de Breuil-Bois-Robert a quant à elle mis en place une pétition auprès de la population à destination d'Orange et d'autres élus. Si la mairie s'est donnée jusqu'au 14 janvier pour la faire signer, elle comptait déjà la semaine dernière « *185 signatures […] sur environ 270 foyers concernés*», souligne Didier Lebret.

« On nous doit un service correct »

Contacté par ce dernier, Serge Ancelot (SE), maire d'Auffreville-Brasseuil, a décidé de se joindre à la démarche de pétition et se dit assuré de la signature de « *la quasi-unanimité des gens qui peuvent se déplacer* ». Serge Ancelot signale également de nombreuses remarques des administrés sur la qualité du réseau : « *Ça remonte de partout* ».

Mais aucun rapprochement de répartiteur ADSL n'est actuellement prévu dans le secteur, et Orange répond que la situation ne s'améliorera pas à Breuil-Bois-Robert avant l'arrivée de la fibre optique, « *prévue à l'horizon 2020* ».

Les internautes de ces trois communes ne sont pas les seuls en vallée de Seine : cette date-butoir (voir encadré) donnée par l'ex-opérateur public concerne en effet une dizaine de villes et villages de la vallée de Seine, placés sous sa responsabilité, et aux débits internet souvent faibles. D'ici là, les habitants devront faire preuve de patience.

Quel déploiement du très haut débit dans les Yvelines ?

Plusieurs de ces villages ruraux à 100 % dépendants d'Orange sont concernés par ces faibles débits ADSL. Dans les Yvelines, le déploiement de la fibre optique (au très haut débit symétrique de 100 Mbits/s, Ndlr) est pris en charge par différents responsables. Pour 104 communes, qu'elles soient surtout urbaines comme Mantes-la-Jolie et Poissy, parfois rurales comme Breuil-Bois-Robert et Chapet, le déploiement a été confié à Orange ou à d'autres opérateurs privés par l'État. Pour ces 590 000 foyers, l'obligation contractuelle des opérateurs a été fixée à fin 2020.

Les 158 autres communes, soit 110 000 foyers, sont sous la responsabilité du Conseil départemental. Il a lancé l'an dernier un plan d'augmentation des débits après avoir choisi d'annuler le projet élaboré sous la précédente mandature, qui visait un déploiement à 100 % en fibre optique. Le nouveau plan prévoit soit un déploiement de la fibre optique d'ici cinq ans, soit, pour 23 000 foyers, une amélioration des débits de l'ADSL au plus tard pour 2018 avec le rapprochement des répartiteurs trop éloignés.

En bref

YVELINES Des élus de gauche parrainent des lycéens sans papiers

Des élus de gauche du Conseil régional, dont six Yvelinois, ont participé au parrainage d'une cinquantaine de lycéens sans papiers à Paris. L'objectif est d'appuyer leurs démarches.

Mercredi 14 décembre, c'est à Paris, devant le Conseil régional d'Île-de-France, que plusieurs élus de gauche ont parrainé une cinquantaine de lycéens sans papiers suivis par le Réseau éducation sans frontières (RESF).

Parmi ces parrains se trouvaient six Yvelinois : Eddie Aït (PRG), Sandrine Grandgambe (PS), Benoît Hamon (PS), Ramatoulaye Sall (PS), Mounir Satouri (EELV), et Ghislaine Senée (EELV).

« Pouvoir intervenir en cas de difficultés »

Cette dernière, maire d'Evecquemont et conseillère régionale, parraine Exaucée, une élève de seconde d'origine congolaise. « *Notre rôle est de pouvoir intervenir en cas de difficultés, si leurs parents ou eux-mêmes sont saisis d'une OQTF (Obligation de quitter le territoire français, Ndlr)*, explique la maire d'Evecquemont. *Et pouvoir les accompagner au fil de leur scolarité.* »

Mounir Satouri, président du groupe EELV au Conseil régional, conseiller municipal aux Mureaux, est devenu le parrain d'un jeune Muriautin érythréen pour qui « *la problématique de la carte de séjour est imminente* », étant en passe d'avoir 18 ans. « *Il est prévu que je fasse un courrier au préfet des Yvelines pour attirer son attention et demander sa bienveillance dans l'étude de son dossier* », indique l'élu.

En bref

VALLEE DE SEINE Pont d'Achères : le tribunal administratif rejette la demande des opposants

Plusieurs recours avaient été déposés au tribunal administratif d'appel de Versailles, afin de contester l'utilité publique du projet de pont. Ceux-ci ont été rejetés.



Le pont d'Achères reliera la RD 190 à la RD 30.

La décision du tribunal administratif d'appel de Versailles pour le pont d'Achères est tombée : il rejette les requêtes des six pourvois. Ces derniers, formulés par des associations environnementales, entreprises et particulier contestaient la déclaration d'utilité publique du projet par le préfet en 2013.

« On ne lâchera pas »

« *On est déçu de cette décision,* regrette Antoine Mille, président de l'association Non au pont d'Achères. *Ils nous disent que l'interprétation que l'on fait de l'étude de trafic n'est pas la bonne.* » Ce pont d'Achères a pour objectif de relier la RD 190 à la RD 30 d'Achères à Carrières-sous-Poissy via un franchissement au-dessus de la Seine et de l'Ile de la Dérivation. D'après le site internet du Département, ce projet permettrait d'améliorer « *les conditions de circulation et d'accessibilité à la boucle de Chanteloup* ».

Un point contesté par plusieurs associations locales, dont Non au pont d'Achères pour qui « *le remède est pire que le mal* », d'après Antoine Mille. Malgré cette décision, l'association ne compte pas en rester là. « *Nos avocats analysent le jugement pour voir si on va en conseil d'État*, explique le président de Non au pont d'Achères. *On ne lâchera pas.* »

En bref

MANTES-LA-JOLIE

Devenez mécène de la Collégiale

Le chantier de rénovation pluriannuel de la Collégiale Notre-Dame est sur le point de débuter. La mairie fait appel aux dons des entreprises et des particuliers via la Fondation du patrimoine.

La commune invite les Mantais à participer au financement de la rénovation de la Collégiale Notre-Dame. En s'associant à la Fondation du patrimoine, la mairie propose aux habitants de faire des dons, en bénéficiant d'une réduction d'impôt.

Des contreparties spécifiques

« Des chantiers constants sont nécessaires pour que le monument puisse traverser les siècles […], indique le maire via un communiqué. *Dans cette optique, la Ville a lancé un chantier de rénovation pluriannuel dont la première étape est sur le point de débuter. Pour rendre ces travaux possibles, elle a souhaité diversifier les sources de financement et faire appel aux dons du public. »*

A partir de 50 euros de dons, en fonction du montant, les mécènes se verront proposer des contreparties spécifiques allant de la visite guidée du lieu, à la démonstration des orgues. Les dons peuvent s'effectuer par courrier ou par internet sur le site fondation-patrimoine.org/47590. Plus de renseignements sur le site internet de la commune.

En image



LA GAZETTE EN YVELINES

VERNEUIL-SUR-SEINE **Nouvelle cantine pour déjeuners moins bruyants**

Le restaurant scolaire rénové de l'école Jean Jaurès, ouvert après les vacances de Toussaint, semble avoir porté ses fruits. *« Les enseignants ont été patients car tous ces travaux étaient parfois bruyants »*, a remercié l'adjointe aux affaires scolaires, Anne-Marie Lejeune. *« C'est plus coloré, plus sympa »*, apprécie Chrystelle, mère de deux enfants, et dont la fille y mange désormais un jour supplémentaire par semaine. Les sept mois de ce chantier à 1,6 million d'euros (incluant la rénovation du préau, Ndlr) ont permis insonorisation et agrandissement, pour les élèves comme pour le personnel.

En bref

MANTES-LA-JOLIE

Le Val Fourré bientôt en ZSP+ ?

Dans les prochaines semaines, le quartier du Val Fourré pourrait passer en *« zone de sécurité prioritaire plus »*, révèle *Le Parisien*. Ce reclassement permettrait d'accorder des moyens policiers et judiciaires supplémentaires. Le changement est déjà en cours : depuis quelques jours, un hélicoptère survole régulièrement le Val Fourré, qui concentre presque la moitié des habitants de la ville. Depuis 2012, la cité était classée en zone de sécurité prioritaire. *« Les débuts avaient été salués par les policiers… avant que les effectifs ne soient dispersés ailleurs en Ile-de-France »*, précise le quotidien.

LES MUREAUX **La commune récompensée aux Victoires du paysage**

La cinquième édition des Victoires du paysage s'est achevée par la remise des prix, le 8 décembre dernier. Parmi les 34 lauréats, figure une commune de vallée de Seine. Les Mureaux décroche le bronze dans la catégorie collectivité *« infrastructure verte »*. Un titre qui vient récompenser la requalification urbaine de la rue Descartes et de ses abords.

L'aménagement de la place Franco Mauresque à Mantes-la-Jolie figurait également dans les projets finalistes, dans la catégorie collectivité *« espace public urbain »*. Les Victoires du paysage sont organisées par Val'Hor, l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.



EPONE Subventions : la commune pourra (finalement) installer 31 caméras

Un intense lobbying d'élus yvelinois a permis de débloquer des fonds de l'Etat... et une subvention importante de l'intercommunalité qui y était conditionnée, soit au total 110 000 euros.

Il aura fallu les interventions d'un député et de deux sénateurs, dont Gérard Larcher, le président de l'institution parlementaire, pour qu'Epône ne voit pas lui passer sous le nez l'argent nécessaire. La municipalité va donc pouvoir lancer cette année son coûteux plan d'installation de 31 caméras sur la voie publique, jusqu'à présent bloqué par l'impossibilité d'en financer la totalité avec les seules finances communales.

Un député et deux sénateurs mobilisés

« On a eu un courrier du préfet nous assurant que nous pouvions lancer notre projet de caméras, on va pouvoir faire partir le marché (appel d'offres public destiné à trouver un fournisseur, Ndlr), se réjouit le maire Guy Muller. *Nous avons de petits soucis de sécurité, comme beaucoup de villes, et l'implantation de ces caméras va pouvoir renforcer le sentiment de sécurité de chacun. »*

Retour en arrière : Guy Muller (LR) est élu en 2014, promettant entre autres un réseau de caméras de surveillance. La nouvelle majorité décroche de la Communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines (Camy) une subvention de 100 000 euros, vitale pour un projet estimé à 431 000 euros. Avec une date-limite placée à fin 2016, elle est aussi conditionnée à la validation du projet et à sa subvention par l'Etat, via le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

Un projet à 431 000 euros

Le maire envoie sa demande en 2015, espérant alors toucher 50 000 euros du FIPD... mais le dossier n'est pas validé, faute de crédits suffisants pour l'institution, qui privilégie des communes de plus grande importance et doit payer pour la sécurisation des stades de l'Euro 2016 de fooball. Craignant de perdre les 100 000 euros de l'intercommunalité, Guy Muller obtient la prolongation de cette autre subvention à fin 2017 par la communauté Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) qui a succédé à la Camy.

Illustration



LA GAZETTE EN YVELINES

« On a eu un courrier du préfet nous assurant que nous pouvions lancer notre projet de caméras », se réjouit le maire Guy Muller (LR).

« Ils ont eu une action très efficace »

Surtout, il mobilise les parlementaires de la droite yvelinoise, de la sénatrice-maire d'Aubergenville Sophie Primas (LR) au président du Sénat Gérard Larcher (LR). Le député-maire de Houdan Jean-Marie Tétart (LR), dont la commune est également concernée par l'absence de subventions du FIPD pour l'installation de caméras, cite d'ailleurs Epône dans une question au gouvernement relative au FIPD, en décembre dernier.

A l'Assemblée nationale, le secrétaire d'Etat Jean-Marc Todeschini (PS) a répondu par la négative à Jean-Marie Tétard... mais, d'après le courrier envoyé par la préfecture des Yvelines, le FIPD devrait finalement valider le dossier avec une subvention de 10 000 euros à la clé, entraînant le déblocage des 100 000 euros par GPSEO. *« Ils ont eu une action très efficace »*, se satisfait donc l'édile épônois de ce lobbying réussi.

En bref

YVELINES

Élections syndicales dans les TPE

Jusqu'au vendredi 13 janvier, les salariés de Très petite entreprise (TPE) peuvent participer aux élections syndicales. Le vote peut se faire par correspondance ou sur internet.

Le scrutin des élections syndicales dans les Très petites entreprises (TPE) a ouvert le 30 décembre. Tous les salariés d'entreprises de moins de onze salariés ou employés à domicile sont appelés à voter. Ces derniers ont jusqu'au vendredi 13 janvier pour faire entendre leur voix.

Jusqu'au 13 janvier pour voter

Le vote est ouvert à tous les salariés de TPE en poste en décembre 2015 et les apprentis peuvent également y prendre part à partir de 16 ans. Le vote peut s'effectuer par correspondance ou sur le site internet https://election-tpe.travail.gouv.fr.

L'élection TPE est nationale et a lieu tous les quatre ans afin de désigner les conseillers prud'hommes du collège salarié, les syndicats représentatifs pour les négociations de branche et les représentants de salariés dans les commissions paritaires régionales. Les résultats seront proclamés le 3 février prochain.

Indiscrets

La lune de miel n'a duré qu'un an. Deux Yvelinois président le Conseil régional d'Île-de-France et le Conseil départemental des Yvelines... mais Pierre Bédier (LR), président du second, vient d'annoncer qu'il refuserait dorénavant de *« cofinancer tout nouveau projet d'infrastructure de transport »*. Autre mesure : *« Il n'inscrira pas à son budget 2017 le montant de la subvention annuelle au STIF »*, soit *« environ 20 millions d'euros »* versés au Syndicat des transports d'Île-de-France, satellite du Conseil régional.

En cause : le lobbying parlementaire réussi de Valérie Pécresse (LR) *« afin de financer le passe Navigo »*, selon *le Canard Enchaîné*. La nouvelle présidente de la Région a en effet obtenu de toucher une portion plus importante de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), au détriment des Départements. La dernière loi de Finances, juste adoptée, a en effet avalisé cette nouvelle répartition qui réduit de 48,5 % à 23,5 % la part départementale de cette taxe.

Cela représente une perte d'environ sept millions d'euros, assure le Conseil départemental dans un communiqué furieux déplorant *« la complaisance »* et *« un tour de passe-passe »* de la part de la présidente yvelinoise du Conseil régional. Unis sur le sujet, les Départements franciliens comme la Ville de Paris n'ont pas obtenu gain de cause pour l'instant.

Ils ont fait leur cérémonie dans la rue pour marquer le refus de la présidente Valérie Pécresse (LR). Les élus de gauche du Conseil régional ont tenu leur parrainnage de lycéens sans papiers (voir notre article en page 4) sous un barnum, devant le siège de l'institution, *« en réponse au refus de Mme Pécresse [...] de poursuivre les parrainages de lycéens sans papiers pratiqués par la Région depuis des années »*, indique RESF dans un communiqué.

Mounir Satouri, président du groupe EELV au Conseil régional, confirme qu'ils se sont vus *« refuser le droit d'obtenir des salles »*. En septembre dernier, Valérie Pécresse avait en effet refusé d'engager la Région dans le parrainage de lycéens sans papier. Elle les estime *« de nature à encourager des pratiques qui seraient illégales »*, d'après *Le Figaro*. Elle a néanmoins précisé que *« les élèves sans-papiers scolarisés en France ne peuvent pas être renvoyés »*.

La maire a recadré ses homologues trop bavards. Lors du dernier conseil communautaire de 2016, jeudi 15 décembre à la salle des fêtes de Gargenville, certains des plus de 100 élus de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) ont manifestement trouvé le temps long. Ainsi, lors de la 24ème délibération relative à l'assainissement, après une heure et demi de conseil, chacun a vaqué à ses occupations personnelles pendant quelques minutes, délaissant l'ordre du jour. *« Tout le monde joue*, s'est alors rudement indignée Anke Fernandes (SE), la maire d'Ecquevilly. *On se croirait en maternelle. La prochaine fois, j'amènerai mon tricot. »* Ce coup de gueule salvateur, adressé à des collègues un peu surpris, a cependant permis de reprendre le fil du conseil.



GARGENVILLE Hauts de Rangiport : le groupe scolaire passe de huit à onze classes

Le projet d'écoles maternelle et élementaire du nouveau quartier avait été réduit de 14 à huit classes en 2014. Finalement, le bâtiment, qui doit ouvrir pour septembre 2018, contiendra onze classes.

Le quartier des Hauts de Rangiport, dont le chantier est lancé depuis maintenant près de deux ans, continue de voir ses prévisions évoluer. Le groupe scolaire vient ainsi de repasser de huit à 11 classes, il pourra donc accueillir nettement plus d'enfants. Il avait été réduit de 14 à huit classes en 2014, suite à l'élection d'une nouvelle équipe municipale et à la réduction subséquente du nombre de logements du nouveau quartier de 600 à 300 environ.

Dix-sept mois de chantier

A la Zone d'aménagement concerté (Zac) des Hauts de Rangiport, 106 logements locatifs sociaux du bailleur I3F accueillent leurs premiers locataires depuis bientôt un an, et le parc attenant a été inauguré il y a quelques mois. Un ensemble de 170 logements, comprenant quelques maisons de ville, une résidence intergénérationnelle pour 80 foyers et un immeuble d'appartements sont en cours de réalisation par Nexity.

Le groupe scolaire, lui, devrait être lancé en mars prochain côté Ouest avec un chantier de 17 mois, destiné à recevoir des enfants pour la rentrée 2018. « *Le groupe scolaire va être le premier équipement public construit, avec huit classes principales (trois maternelles et cinq élémentaires, Ndlr), et trois classes rotules* », se félicite aujourd'hui le maire Jean Lemaire (UDI).

Le budget prévisionnel du chantier est établi à plus de 4,6 millions d'euros HT, dont près de 1,3 million pour la municipalité, le reste provenant de subventions de l'Etat, de la Région et du Département. Bâtiment en L construit avec un rez-de-chaussée et un étage, articulé autour d'un préau et d'un terrain de sport, le futur groupe scolaire de 2 200 m² comprend un restaurant scolaire ainsi qu'un espace dédié aux activités périscolaires.

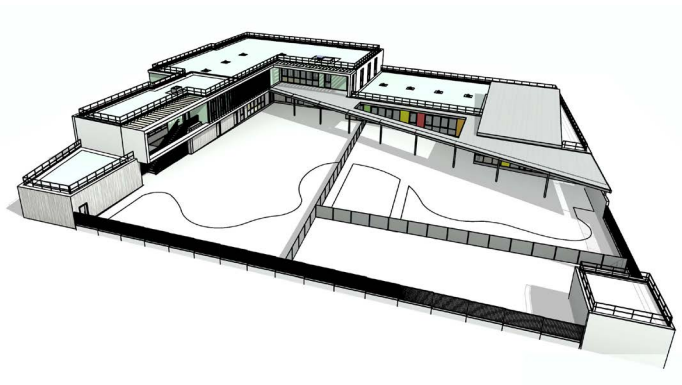

MAIRIE DE GARGENVILLE

Articulé autour d'un préau et d'un terrain de sport, le futur groupe scolaire de 2 200 m² comprend un restaurant scolaire ainsi qu'un espace dédié aux activités périscolaires.

« Nouvelles classes sans surcoût énorme »

« *Nous avions ramené le projet à huit classes avec une classe rotule. Dans les plans, la grande salle avait une hauteur sous plafond énorme, nous nous sommes dit que ça allait être compliqué à chauffer,* justifie aujourd'hui Jean Lemaire de ces classes supplémentaires. *Nous avons décidé rapidement d'un plancher intermédiaire, que nous allons utiliser pour la création de nouvelles classes sans surcoût énorme.* »

Budget estimé : 4,6 millions d'euros HT

A la rentrée 2018, ces « *classes rotules* » seront utilisées comme « *salles d'activités pour maternelles et élémentaires* », selon le maire, Elles serviront ensuite comme classes dans l'une ou l'autre école, « *en fonction des effectifs* ». Dans le nouveau quartier doivent suivre « *une crèche avec quelques logements au-dessus* », puis « *la partie zone d'activité commerciale* », respectivement « *fin 2017* » et « *en 2019* ».

En bref

LIMAY Sécu : la municipalité vent debout contre la fermeture

Au printemps prochain, il faudra se rendre à Mantes-la-Jolie pour réaliser ses démarches de sécurité sociale. La mairie espère un engagement citoyen pour ne pas en arriver là.



Une pétition a été lancée, sur papier et sur le site internet change.org. Elle a récolté plus de 2 000 signatures à ce jour.

L'antenne limayenne de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) devrait fermer ses portes au mois d'avril prochain. A partir de cette date, les Limayens devront se rendre à Mantes-la-Jolie pour effectuer leurs démarches. Le 16 décembre, une cinquantaine de personnes ont protesté devant la mairie contre cette fermeture.

« *Il y a ici des personnes âgées, qui ont des difficultés au niveau des transports et ne pourront pas se rendre à Mantes* », déplore le maire Eric Roulot (PCF). L'antenne servait de « *premier accueil, de point d'information et d'accompagnement de proximité* », poursuit l'élu. Il s'inquiète « *d'un transfert des services de la rive droite vers la rive gauche. Les citoyens peuvent se sentir relégués* ».

« Contraindre la CPAM à reculer »

Au départ, « *il y avait 30 agences dans le département,* souligne Michelle Thierry, secrétaire générale CGT pour la CPAM 78. *Fin 2017, il n'en restera plus que 16.* » Une pétition lancée par la mairie, en ligne et sur papier, a récolté plus de 2000 signatures. « *Si la mobilisation est importante, nous espérons contraindre la CPAM à reculer* », conclut le maire, citant les succès passés des mobilisations liées au bureau de poste, en 2006 comme en 2015.

En bref

YVELINES Protection infantile : un bus remplace les centres fermés

Aménagé pour permettre les consultations médicales pour de jeunes enfants, le bus s'arrêtera deux fois par mois dans neuf communes rurales du département.

Il représente un investissement de 80 000 euros et doit venir suppléer, dans neuf communes rurales, à la fermeture d'une quarantaine des soixante centres de consultation du service de Protection maternelle et infantile (PMI) des Yvelines d'ici fin 2017. Deux fois par mois à parir du 16 janvier, ce bus stationnera, de 10 h à 16 h, sur la place centrale de Bonnières-sur-Seine, Maule, Bréval, Beynes, Septeuil ou encore Jouars-Pontchartrain, entre autres.

« *Ce bus, je n'en doute pas, attirera plus de monde que les PMI (aujourd'hui fermées, Ndlr) disséminées sur le territoire* », a plaidé le président du Conseil départemental Pierre Bédier lors de l'inauguration de ce service, mi-décembre à Bonnières-sur-Seine. « *C'est une façon de faire de la vitrine alors qu'ils ont saccagé la proximité* », déplore pour sa part Tristan Fournet, le secrétaire de la CGT du Département.



Ce camping-car, doté de deux cabines de consultations, est aménagé pour les consultations médicales d'enfants de zéro à six ans.

Accueil sur rendez-vous

Ne pouvant effectuer les consultations pour femmes enceintes ou pour la contraception des adolescentes, prises en charge par les centres de PMI, ce camping-car est aménagé pour les consultations médicales d'enfants de zéro à six ans. Doté de deux cabines de consultations, il accueille sur rendez-vous au 07 63 14 33 47.



POISSY Un musée dédié à Le Corbusier en 2022 ?

Un projet porteur pour le territoire et approuvé malgré des oppositions, par exemple sur le budget.



Le musée Le Corbusier verra le jour face à la Villa Savoye. Il stockera près de 500 000 documents et maquettes jusque-là entreposés dans les sites de la Fondation Le Corbusier.

Un musée Le Corbusier ouvrira-t-il à Poissy dès 2022 ? « *Selon mon humeur et les sujets qui m'occupent ou me préoccupent, cette maquette sait généralement trouver les mots pour me tirer de mes interrogations. Elle m'inspire.* » Si Karl Olive (LR), maire de Poissy, semble attaché au modèle réduit de la Villa Savoye, il l'est encore plus du bâtiment grandeur nature et à son architecte, Charles-Edouard Jeanneret-Gris, alias Le Corbusier.

Alors, le 19 décembre dernier, il n'a pas caché sa joie lors de la signature d'une convention entre la mairie, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), la Fondation Le Corbusier et le Centre des monuments nationaux (CMN). Première étape dans la création d'un musée dédié aux œuvres du célèbre architecte (voir encadré), projet qualifié « *d'opportunité* » par tous les élus de la vallée de Seine… qui regrettent cependant son ancrage exclusivement pisciacais.

Une initiative pisciaco-pisciacaise ?

Lors de la présentation de la convention au conseil communautaire de GPSEO, jeudi 15 décembre dernier, les élus ont ainsi exprimé l'impression d'être devant une initiative pisciaco-pisciacaise. « *Pourquoi ne pas proposer plutôt un parcours architectural de Conflans à Mantes-la-Jolie ?* interroge Marie Peresse, adjointe vernolitaine et membre du groupe Agir pour l'avenir intercommunal (APAI). *On préfère la création d'un équipement plutôt que de valoriser l'existant.* »

Devant les critiques, le président de GPSEO, Philippe Tautou (LR), maintient sa position : « *Nous avons besoin d'un cap, de projets porteurs sur et pour le territoire.* » C'est pourtant bien la participation financière et juridique de GPSEO qui pose problème, la convention stipulant que « *la maîtrise d'ouvrage sera assurée par GPSEO* ». Pascal Collado (DVD), maire de Vernouillet et président d'APAI, avance : « *Rien n'empêche que la ville de Poissy porte le projet et que la communauté urbaine s'y greffe après.* »

Nous avons besoin d'un cap »

L'ouverture est prévue pour 2022, mais le musée n'est pour l'instant qu'une idée. « *Il y avait une volonté du Centre des monuments nationaux de lancer rapidement le projet,* souligne Karl Olive. *Il fallait rester dans la continuité de l'inscription de la Villa Savoye au patrimoine mondial de l'Unesco (en juillet 2016, Ndlr).* » L'étude programmatique, définissant le projet ainsi que les expositions et animations prévues, devrait être réalisée pour 2018.

Alors, au conseil communautaire, où cette convention a été adoptée avec 66 voix pour, 49 contre et neuf abstentions, quelques élus ont déploré une certaine précipitation. « *La commission attractivité n'a pas eu connaissance de la convention avant le vote* », a ainsi regretté le maire de Lainville-en-Vexin Stéphane Hazan (SE), membre du groupe Indépendants Seine et Oise (Iso).

41 000 visiteurs annuels à la villa Savoye

La mairie de Poissy espère que ce projet redonnera un nouveau souffle à la Villa Savoye, dont la fréquentation s'établit à environ 41 000 visiteurs annuels. A la Vernolitaire Marie Péresse la jugeant « *trop faible* », le Pisciacais Karl Olive, qui espère « *éduquer à l'architecture* » les Yvelinois, répond : « *Avec le musée, la fréquentation pourrait facilement tripler.* »

Reste maintenant à s'accorder sur le budget. Au conseil communautaire, Stéphane Hazan a évoqué « *un projet à 40 millions d'euros* ». Ce que le président Philippe Tautou réfute partiellement : « *Nous estimons pour le moment le budget à 15 millions d'euros, mais il peut évoluer.* » Il compte solliciter « *le Conseil départemental, la Région* », et propose d'avoir « *recours au mécénat* » de particuliers et d'entreprises.

Au musée, près de 500 000 documents liés à Le Corbusier

Le musée sera construit sur un terrain de 12 000 m² appartenant à la mairie de Poissy, aujourd'hui occupé par le Centre de diffusion artistique (CDA), face à la Villa Savoye. Le musée stockera ainsi près de 500 000 documents, esquisses ou maquettes relatives aux œuvres de Le Corbusier, jusque-là répartis dans quatre sites de la Fondation éponyme.

« *Il y aura une complémentarité entre les deux édifices* », note Florence Xolin, l'adjointe au patrimoine et au tourisme. « *Le musée permettra d'apporter un éclairage,* souligne David Madec, administrateur de la Villa Savoye depuis l'été dernier. *Des expositions ponctuelles ont déjà été organisées à la Villa, mais il n'y a pas eu d'autres confrontations au travail de Le Corbusier.* »

Le projet scientifique et culturel du futur musée devrait être finalisé pour la fin de l'année 2017. « *Nous allons définir comment montrer et articuler les œuvres, mais aussi les équipements comme une salle de conférence ou des ateliers pédagogiques* », détaille David Madec.

Qui visite la Villa Savoye ?

En 2015, la Villa Savoye a accueilli environ 41 000 visiteurs. « *Ce chiffre devrait être sensiblement le même pour 2016* », fait remarquer David Madec, l'administrateur de la Villa. Parmi ces touristes, environ 7 000 ont été comptabilisés en entrées gratuites, dont 3 000 ont de 18 à 25 ans. Les Français représentent « *en toute logique* » 80 % des visiteurs. « *La Villa Savoye est aussi très bien repérée par les touristes japonais, elle est même un objectif de visite* », ajoute l'administrateur. L'architecte est en effet très connu au Japon, où il avait réalisé le bâtiment principal du Musée national de l'art occidental.

En bref

ANDRESY La halte fluviale revient au devant de la Seine

Le projet de construction d'une halte de plaisance semble être en bonne voie. Évoqués depuis quelques années, les travaux pourraient débuter en 2018.



Deux pontons pouvant accueillir un total de 50 bateaux pourraient voir le jour.

Dans les cartons depuis plusieurs années, le projet d'une halte de plaisance sur la Seine est toujours envisagé par la municipalité. Un appel d'offres a été lancé courant novembre, portant sur la maîtrise d'œuvre. L'installation de deux pontons d'environ 108 mètres de longueur chacun est prévue, l'un en phase ferme et l'autre en phase conditionnelle. Chacun représenterait une capacité de 25 places de bateaux.

« *Il faut qu'on le fasse,* estime de cette halte Hugues Ribault (LR), maire d'Andrésy. *C'est un vrai projet du centre-ville et une demande de VNF (Voies navigables de France, Nldr).* » Un avis que ne semble pas partager le conseiller municipal d'opposition Lionel Wastl (EELV), d'après qui « *il y a vraiment d'autres priorités* ».

Une subvention de 50 % par le Département

Le montant global du projet est estimé à 700 000 euros. Et la commune peut compter sur une subvention jusqu'à hauteur de « *50 % par le Département* », précise Hugues Ribault. Celle-ci avait été obtenue il y a trois ans dans le cadre d'un appel à projet en faveur de l'animation et de la valorisation de la Seine. Le maire indique que, « *si tout va bien* », les études « *seront lancées courant 2017* », ce qui permettrait un début du projet « *en 2018* ».

En bref

MANTES-LA-VILLE Le Cric veut l'annulation de la motion « Ma commune sans migrants »

Cette motion avait été adoptée lors du conseil municipal du 30 novembre. Depuis, le Collectif de réflexion et initiatives citoyennes (Cric) a écrit au préfet pour demander son annulation.

La motion de la majorité FN « *Ma commune sans migrants* », l'ultime délibération du conseil municipal du 30 novembre, avait suscité l'indignation dans l'opposition. Suite à son approbation, le Collectif de réflexion et initiatives citoyennes (Cric) souhaite la faire annuler et a ainsi « *sollicité le préfet des Yvelines pour l'interroger sur la légalité de cette motion* », indique Romain Carbonne, son porte parole.

La demande « s'appuie sur un cadre juridique »

Dans le courrier envoyé au préfet le 13 décembre, Romain Carbonne explique que la demande d'annulation « *s'appuie sur un cadre juridique* ». Sur son site internet, le collectif estime que la délibération en question « *viole le principe d'égalité des droits* », « *viole le principe de laïcité et de respect de toutes les croyances* » et « *viole les dispositions relatives au droit d'asile ou à la protection des étrangers* ».

Si Romain Carbonne est « *optimiste* » quant à la réponse du préfet, il « *espère un retour d'ici quelques jours* ». Et ajoute : « *s'il accède à notre demande, bien, sinon on ira au tribunal administratif avec le même dossier* ». Ce dernier avait pu être constitué rapidement grâce à un « *travail collaboratif avec d'autres associations* », notamment de communes où la même motion était déjà passée.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Transformateur électrique mal sécurisé, Enedis condamné

Il a fait condamner la filiale d'EDF pour un poste électrique un peu trop accessible. Ce propriétaire d'un terrain entre Seine et parc du Prieuré redoute pourtant toujours un accident.

Il craint un accident grave, et évoque une « *situation abracadabrante et dangereuse* ». Hugues Roudil est en effet propriétaire d'un terrain, entre la rue aux Moines et le quai des Martyrs de la Résistance, en contrebas du parc du Prieuré. Sur cette parcelle est implanté un transformateur électrique régulièrement visité, propriété d'Enedis (ex-ERDF, Ndlr). Alors, il redoute une situation comme celle ayant abouti à la mort de Zyed Benna et Bouna Traoré *.

« *Le terrain du transformateur n'est pas clos,* explique Hugues Roudil. *Des gens squattent parfois les abords immédiats du transformateur voire [son] intérieur.* » Assurant alerter Enedis depuis « *un an et demi* », il a fait condamner l'entreprise publique en 2016 à sécuriser l'accès au local, sous peine d'une astreinte de 150 euros par jour. Il reproche aujourd'hui « *[son] immobilisme* » à la filiale d'EDF. Cette dernière répond en assurant « *respecter ses obligations* ».

Problèmes de squat

« *On connaît le dossier* », souligne ainsi Carlos Montes, adjoint au directeur territorial d'Enedis dans les Yvelines, de ce transformateur situé dans une rue pavillonnaire face à la Seine. « *Nous sécurisons l'accès au poste régulièrement, notamment*



Actuellement, la porte du poste (photo) « est fermée par une simple attache métallique », précise le propriétaire du terrain. Enedis assure sécuriser « régulièrement » l'accès au poste.

au niveau du portail du terrain », ajoute-t-il. « *Il est difficile d'intervenir,* indique-t-il cependant des intrusions dans le transformateur. *De même que pour les problèmes de tags, cela relève de la police.* »

Hugues Roudil, pour sa part, juge les mesures prises insuffisantes, indiquant que la porte du poste électrique « *est fermée par une simple attache métallique* ». En décembre 2015, ce propriétaire avait en effet porté plainte pour obliger Enedis à « *sécuriser l'accès* » au transformateur. Il avait également demandé à l'entreprise de le « *déménager* » de son terrain.

Condamnée à sécuriser

Le 23 février 2016, la société a été condamnée par le tribunal de grande instance de Pontoise (Val d'Oise) à le rendre inaccessible. Actuellement, Enedis « *réfléchit avec la mairie pour trouver un nouveau site,* assure Carlos Montes. *Mais cela pourrait prendre du temps car le poste sert à tout un quartier. Nous ne voulons pas perturber son alimentation en électricité.* »

Un possible déménagement

L'entreprise assure par ailleurs n'avoir «*jamais constaté d'elle-même*» la présence de personnes à l'intérieur. « *Si une situation comme celle-ci se produit, il ne faut pas hésiter à appeler le numéro de dépannage qui se trouve sur la facture* », recommande Carlos Montes. Ce dernier n'exclut pas « *une revérification* » dans les semaines à venir.

*En 2005, à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), ces deux adolescents avaient trouvé la mort en se réfugiant dans un transformateur électrique pour tenter d'échapper à un contrôle de police.

En bref

LES MUREAUX Petits chanteurs recherchent familles d'accueil

Les habitants les hébergeant auront en échange des entrées gratuites pour leur concert, le 10 février, organisé à l'initiative de l'Amicale des résidents du quartier de la route de Verneuil.



L'église Saint-Pierre Saint-Paul accueillera les Petits chanteurs à la croix de bois pour un concert le 10 février prochain à 20 h.

C'est une première pour l'Amicale des résidents du quartier de la route de Verneuil (ARQRV). L'association a invité les Petits chanteurs à la croix de bois, choeur composé de 30 garçons âgés de neuf à 12 ans, pour un concert le vendredi 10 février, à 20 h à l'église Saint-Pierre Saint-Paul. Ils seront logés chez des Muriautins volontaires, qui recevront en échange des invitations pour le concert.

L'Amicale cherche des hébergements pour les jeunes chanteurs, soit une quinzaine de familles. « *Nous avons lancé l'appel le 25 décembre et déjà huit d'entre eux sont logés* », indique Claude Magnin, président de l'Amicale. Les garçons resteront du vendredi soir au samedi après-midi. Deux membres de l'ARQRV accompagneront les familles, « *pour faire le lien* », précise-t-il.

« Le plus dur a été de trouver une date »

« *Nous avons déjà organisé des spectacles, mais jamais de cette envergure,* détaille le président du concert lui-même. *Le plus dur a été de trouver une date.* » Le groupe, dont le but est de faire découvrir la musique sacrée, a effectué une tournée au Japon et en Corée du Sud au mois de décembre.

Les familles intéressées peuvent écrire à rosine.marquet@orange.fr ou appeler le 06 66 73 65 71 ou le 07 70 05 46 97.

En bref

CARRIERES-SOUS-POISSY Fin de l'exonération et hausse du taux d'imposition

Au 1er janvier dernier, l'exonération de taxe foncière pour une durée de deux ans prenait fin. La municipalité prend en compte l'arrivée de nouveaux habitants et les investissements futurs.



La municipalité a augmenté le taux d'imposition de la taxe foncière de 2 % par rapport à l'année 2015.

Depuis maintenant un an, l'exonération de taxe foncière pendant deux ans a été supprimée sur la commune de Carrières-sous-Poissy. Une décision que la municipalité justifie par la construction de 4 000 nouveaux logements d'ici 2026 et la nécessité d'investir dans des équipements adéquats.

Cette mesure ne concerne pas que les nouveaux propriétaires, mais aussi les nouvelles constructions. Une manière « *d'anticiper les investissements futurs* », précise Christophe Delrieu (SE), maire de la ville, et de pallier la baisse des dotations de l'État : « *C'est une réaction à la hauteur des baisses* », poursuit-il.

« 200 euros en plus sur la facture »

C'est aussi cette raison qui a conduit la municipalité à augmenter ce taux d'imposition de 2 % par rapport à l'année 2015. Pour ce riverain du quartier des Bords de Seine, « *la facture s'est alourdie de 200 voire 250 euros* ».

Pour autant, l'édile ne pense pas que cela nuise à l'attractivité de la ville. « *Il aurait été difficile d'utiliser ça comme argument de vente, elle est plutôt liée au cadre de vie* », note le maire. *Et les habitants seront en droit de réclamer des espaces municipaux à la hauteur des investissements.* »



ANDRESY Veille de week-end : les policiers font de la prévention

En cette période de fêtes, les policiers du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine ont mené une action de lutte contre l'insécurité routière.



Les policiers constatent une hausse des petites infractions liées aux véhicules, par exemple, des phares défaillants.

Vendredi 30 décembre, une vingtaine de policiers du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine et du département ont mené une opération de lutte contre l'insécurité routière. L'opération a démarré à 16 h, au rond point du Bataclan à Andrésy. « *C'est un rond-point très passant,* note Nathalie Ferré, commissaire adjointe. *Nous effectuons des contrôles régulièrement.* »

Et vendredi dernier, des conditions de circulation difficiles étaient au rendez-vous : « *Nous sommes en vacances, en périodes de fêtes. Mais il y a aussi des conditions météorologiques particulières.* » Effectivement, le brouillard, épais, ne s'est pas levé de la journée. Si elle reconnaît « *qu'il y a peu de prévention* » concernant la météo, la commissaire adjointe poursuit : « *Elle est très rarement la seule cause lors d'un accident.* » Du gel est aussi attendu pour la nuit.

Parmi les effectifs mobilisés, une patrouille de motards. Mais pas de radars. « *Nous ne ferons pas de la vitesse ici et à cette heure* », souligne Nathalie Ferré. Par contre, une hausse des petites infractions est constatée: « *Cela concerne par exemple un défaut de phares ou alors l'oubli de clignotants* . » A l'inverse, les interpellations pour téléphone au volant ou pour non-port de la ceinture sont en baisse. « *Les gens sont habitués, il y a eu pas mal de prévention là-dessus* », souligne la commissaire adjointe.

Dans le département, 8 000 contrôles routiers ont été menés en 2016. Des gros comme des petits « *d'une vingtaine de minutes environ* ». Pour ne pas « *bloquer la circulation* ». Et aussi « *parce que nous sommes rapidement identifiés* », souligne la fonctionnaire. Même si elle l'admet, « *cela fait quelques années que cela s'est amélioré. C'est rare que cela dégénère.* » En revanche, il résulte encore de la frustration : un conducteur, interpellé, lâche quelques jurons au loin. « *Nous ne visons personne,* précise Nathalie Ferré. *Les infractions sont aléatoires.* »

La grève des PV terminée

Aux mois d'octobre et de novembre, le mouvement des Policiers en colère et le syndicat Alliance « *ont appelé [...] à lever le pied sur les verbalisations* », expliquait recemment la chaîne d'informations *BFMTV.*

A Conflans, comme dans d'autres commissariats, « *un service minimum a été assuré* », constate Nathalie Ferré. Mais le mouvement est maintenant terminé : « *Avec les fêtes, il était inenvisageable de continuer le mouvement* », conclut la commissaire-adjointe.

Selon des documents du Ministère de l'Intérieur que la chaîne s'était procurée, « *les contraventions dressées par les policiers étaient en chute libre au mois de novembre 2016 par rapport à novembre 2015.* »

Les policiers à l'origine du mouvement souhaitaient que le gouvernement « *honore plus rapidement ses engagements humains et matériels.* »

MANTES-LA-JOLIE Tentative de braquage au Val Fourré

Peu avant midi, il y a une quinzaine de jours, l'entreprise de télésurveillance de la Caisse d'épargne du Val Fourré prévient les policiers. Un homme armé vient d'entrer dans l'établissement bancaire et menace l'employée de l'accueil en lui posant l'arme sur la tempe. Ne trouvant pas d'espèces au guichet, l'homme prend la fuite. Il aurait arraché le bracelet de l'employée. La police judiciaire a été saisie.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Les voleurs se font remarquer par la voisine

Le 25 décembre, une résidente de la rue de l'Abreuvoir remarque la présence de trois personnes dans le pavillon voisin. Alertés, les policiers de Chanteloup-les-Vignes se rendent sur les lieux. Sur place, ils interpellent trois jeunes chantelouvais, âgés de 15 et 17 ans, reconnus par la résidente. Lors de l'inspection du logement, les policiers ont constaté qu'il avait été entièrement fouillé. De plus, une trace d'effraction sur une fenêtre était visible.

ANDRESY Interpellé après des jets de pierres

Le 23 décembre, vers 20 h 20, les policiers se rendent avenue des Robaresses. On leur a signalé un groupe de personnes perturbant la tranquillité du quartier. A leur arrivée, ils contrôlent une quinzaine d'individus. Pendant ces contrôles, d'autres personnes lancent des pierres sur l'une des voitures de police, sans faire de dégâts ni de blessé. Un jeune de 16 ans, demeurant à Montigny-les-Cormeilles dans le Val d'Oise a été interpellé. Le groupe a été dispersé par l'usage d'un LBD 40 (lanceur de balles de défense Ndlr).

MANTES-LA-JOLIE Il brûle la voiture de son ex

Dans la nuit de dimanche à lundi, deux incendies de véhicules sont signalés aux forces de l'ordre, rue des Pèlerins et rue de Strasbourg. Un des véhicules est détruit, l'autre a un intérieur dégradé. Lors de l'appel, l'une des victimes précise que l'auteur est son ex-compagnon, avec qui elle vient de rompre.

A 3 h du matin, l'homme, un Mantais de 26 ans, est interpellé alors qu'il regagne son domicile. Il a été placé en garde à vue.

POISSY Interpellé après des menaces de mort sur sa compagne

Dans l'après-midi du 21 décembre, les policiers sont intervenus place Corneille, dans le quartier de la Maladrerie. L'homme interpellé, âgé de 38 ans et originaire de Marseille, est soupçonné de violences conjugales et de menaces de mort envers sa compagne.

L'interpellation s'est déroulée sans incident, mais l'homme est considéré comme dangereux par les enquêteurs.



LES MUREAUX Le corps d'une jeune femme de trente ans découvert dans son appartement

En début de soirée, les sapeurs-pompiers interviennent dans un appartement d'un immeuble de la rue des bois. Sur place, ils découvrent le corps d'une femme dans sa salle de bain. Elle présente une raideur cadavérique.

Le médecin légiste sur place a estimé que le décès remontait à 36 heures plus tôt. Sa famille avait lancé l'alerte, la femme de 33 ans ne répondant plus aux appels téléphoniques depuis quelques jours.

Son corps, qui ne présentait pas de traces de violences, a été transporté à Garches pour une autopsie.

MEULAN-EN-YVELINES Deux personnes relogées après l'incendie de leur pavillon

Vers 11 h 40, un incendie de pavillon s'est déclaré rue de Beauvais. Sur place, sapeurs-pompiers et policiers constatent qu'il s'agit d'une maison mitoyenne.

Les deux occupants du pavillon ont été évacués par les secours, mais non transportés. Le feu a été maîtrisé par les secours et ne s'est pas propagé. Selon les enquêteurs, la cause du sinistre serait d'origine électrique.

Les résidents ont été relogés dans leur famille.

MEULAN-EN-YVELINES Ils cassent la vaisselle dans la cantine du groupe scolaire

Dans l'après-midi du 28 décembre, une entrée par effraction est signalée au groupe scolaire Pasteur et Curie. Une ou plusieurs personnes ont brisé une vitre de la cantine pour s'introduire dans l'établissement. Ils ont déplacé des extincteurs et ont cassé une importante quantité de vaisselle.

La brigade territoriale s'est rendue sur place. Les auteurs n'ont pas été interpellés.

MANTES-LA-JOLIE Une bonbonne de gaz suspecte près de la mosquée

Dans la nuit du 24 au 25 décembre, aux environs de minuit et demi, la présence d'une bonbonne de gaz est signalée à proximité de la mosquée. Un périmètre de sécurité est aussitôt mis en place et une équipe de déminage appelée sur les lieux.

Sur place, les effectifs sécurisent la bonbonne et déclarent la zone hors de danger. La police municipale a été chargée d'évacuer la bonbonne.

MANTES-LA-JOLIE Aux toilettes, elle met le feu à un drap

Il y a deux semaines, un incendie s'est déclaré à l'hôpital psychiatrique de la rue Charles Gounod. Une patiente a mis le feu à un drap pendant qu'elle se trouvait aux toilettes.

Appelés, les sapeurs-pompiers ont rapidement maîtrisé le départ de feu qui ne s'est pas propagé. La situation n'a pas nécessité l'évacuation de l'hôpital psychiatrique. Incommodée par les fumées, la patiente a été conduite au centre hospitalier François Quesnay à Mantes-la-Jolie pour un contrôle.

VALLEE DE SEINE Peu d'incidents en ce week-end de réveillon

Durant la nuit de la Saint-Sylvestre, les forces de l'ordre ont plusieurs fois été la cible de jets de projectiles, dans le quartier du Val Fourré, rue Clément Ader, rapporte *Le Parisien*. Les assaillants ont visé les policiers avec des pommes de terre et des fusées de feu d'artifice. Des voitures ont également été incendiées dans le quartier.

Dans le quartier de la Noé, à Chanteloup-les-Vignes, les policiers, tentent de contrôler un automobiliste. Ce dernier s'enfuit, laissant son véhicule sur place. Place de Jade, les forces de l'ordre sont prises à partie par une quinzaine de personnes. Le groupe a été dispersé à coups de flash-ball.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Une péniche détruite par le feu

Il est 23 h, lorsque le propriétaire d'une péniche amarrée au port Saint-Nicolas rentre sur son bateau. Il constate alors que l'électricité ne fonctionne plus à bord du navire. Après avoir remis le système électrique en marche, un incendie se déclare alors dans la cabine.

Du fait de la configuration, les sapeurs-pompiers mobilisés ont eu des difficultés à venir à bout de l'incendie. Les causes exactes du sinistre restent encore à déterminer.

GARGENVILLE Trente mois de prison pour avoir roué de coups son voisin

Mardi 27 décembre, un homme de 29 ans a été condamné par le tribunal correctionnel de Versailles à une peine de 30 mois de prison ferme, rapporte *Le Parisien*. Il avait commis une série d'agressions violentes à Gargenville entre 2013 et 2015. En juillet 2015, il avait notamment roué de coups son voisin, lui brisant plusieurs os de la mâchoire.

Une agression en 2013

Il bénéficiait d'une libération sous bracelet électronique après avoir purgé une peine de dix ans de prison. Les enquêteurs découvrent qu'il est également impliqué dans l'agression d'un automobiliste en 2013. Son empreinte ADN a été retrouvée sur une voiture volée, abandonnée à Limay et découverte en 2015.

MANTES-LA-JOLIE Collision mortelle boulevard du Maréchal Juin

En début de semaine dernière un accident s'est produit. Un motard est décédé.

En milieu de soirée lundi 26 décembre, un accident mortel s'est produit entre une voiture et une moto, boulevard du Maréchal Juin. Selon les premiers éléments, un véhicule circulant sur le boulevard tourne à gauche et emprunte la rue Emile Zola. Au même moment, un motard arrive en sens inverse. Selon des témoins, il circulait à grande vitesse et en wheeling (rouler sur la roue arrière, Ndlr). Il percute la voiture au niveau de la portière avant droite. Le motard, âgé de 32 ans et demeurant à Mantes-la-Ville, est décédé sur le lieu de l'accident. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident.

MEULAN-EN-YVELINES Sept personnes intoxiquées

Mercredi 22 décembre, aux alentours de 13 h 40, le fumoir du charcutier de la rue du Maréchal Foch prend feu. Les fumées se répandent alors dans l'immeuble, et les logements situés au dessus du commerce et sont évacués. Les cinq personnes impliquées et légèrement intoxiquées ont été accueillies à la mairie et ont pu réintégrer leurs logements. Un enfant de sept ans a toutefois été transporté au centre hospitalier de Poissy. Deux policiers ont été transportés au centre hospitalier de Meulan pour une légère intoxication.



SPORT INSOLITE L'aéromodélisme redécolle à Hardricourt

Début 2016, l'Aéromodèle club de Limay (AMCL) avait dû partir de son terrain historique. Depuis septembre, c'est à Hardricourt que les pilotes de modèles réduits pratiquent leur passion.



L'association d'aéromodélisme limayenne est devenue le Mach 78, Modèle air club d'Hardricourt.

« *On est très satisfaits de cette piste* », se réjouit le président de l'Aéromodèle club de Limay (AMCL), de son installation à Hardricourt. Historiquement situé depuis 1968 à Limay où le club de modèles réduits d'aéronefs avait vu le jour, il avait dû quitter son terrain d'entraînement à la fin de l'année 2015. La raison : le conseil régional menaçait la municipalité de supprimer le classement du site en Réserve naturelle régionale (RNR).

Mais depuis septembre dernier, Hardricourt est devenu la nouvelle terre d'accueil du club où celui-ci a pu trouver une piste pour accueillir ses adhérents. L'association va également y déménager son siège social et en a profité pour changer de nom. L'AMCL devient ainsi le Mach 78, Modèle air club d'Hardricourt.

« *C'était un épisode plutôt difficile* », se souvient Stéphane Lenain, président de l'AMCL, du départ de Limay. Avec pour résultat la perte de nombreux adhérents, ce chiffre passant de 68 à 23. « *Il y en a qui n'ont pas renouvelé car début 2016 nous n'avions pas de nouvelle piste,* explique le président. *Et d'autres ont été découragés par la lourdeur de la tâche, notamment des travaux de terrassement [sur le nouveau terrain].* »

Le déménagement définitif s'opérera dans les prochains jours, mais le nouvellement Mach 78 a pu accéder au terrain depuis la fin juin. « *Il a ensuite fallu l'aménager et on vole dessus depuis septembre* », raconte Stéphane Lenain. Ces aménagements avaient pour but de rendre la piste praticable : « *Nous avons renouvelé la terre, l'avons tassée pour qu'elle soit lisse, et récupéré des rouleaux de gazon synthétique pour avoir une piste plate.* »

Si Stéphane Lenain confirme « *un grand soulagement d'avoir trouvé cette solution* » et ne manque pas d'en remercier la commune d'Hardricourt, les conditions étaient légèrement meilleures à Limay. Le terrain passe ainsi de « *trois hectares (30 000 m², Ndlr) avant, à 2 500 m² aujourd'hui* », avec une piste plus courte. Stéphane Lenain vante cependant une nouvelle piste « *bien située, loin des habitations* » et « *des conditions de vol parfaites* ».

Les drones démocratisent l'aéromodélisme

L'aéromodélisme est l'activité consistant à « *piloter, apprendre à piloter ou construire des aéronefs* », détaille Stéphane Lenain, président du Mach 78, Modèle air club d'Hardricourt. En vol libre ou pilotés avec une « *aérocommande* », ces aéronefs peuvent être des modèles réduits de planeurs, d'avions, d'hélicoptères, et même des drones qui entrent dans cette catégorie.

Parmi les nouveaux arrivants, en plus de ceux qui reviennent après avoir pratiqué l'aéromodélisme par le passé, Stéphane Lenain remarque de nouvelles arrivées liées aux drones. Avec la démocratisation de ces derniers, le président du club note ainsi « *une vague de jeunes qui découvrent l'activité en ce moment* ».

« *Si pour certains, ça ne va pas plus loin, d'autres s'y intéressent encore plus* », indique-t-il de ces nouveaux amateurs. Et pour ceux qui voudraient prolonger l'aventure, le Mach 78 propose des cours pratiques de pilotage mais aussi des cours théoriques. Ces derniers peuvent d'ailleurs aller jusqu'à étudier « *l'aérodynamique et la météorologie* », explique Stéphane Lenain.

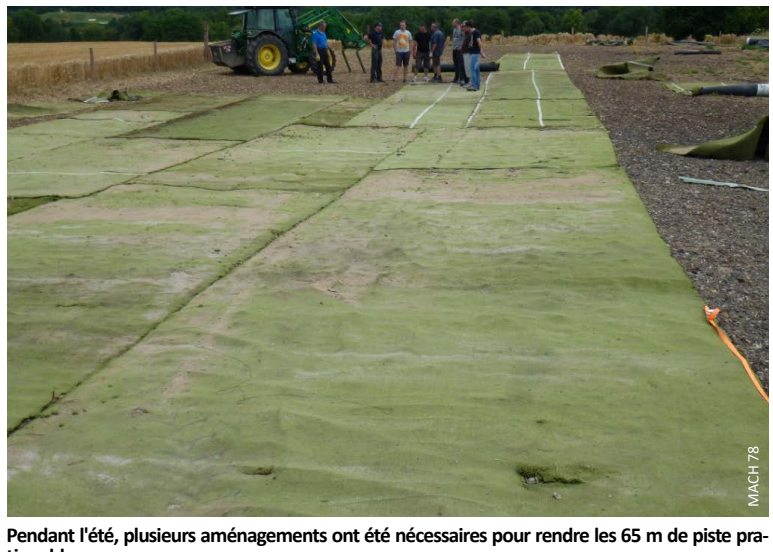

Pendant l'été, plusieurs aménagements ont été nécessaires pour rendre les 65 m de piste praticables.

BASEBALL Les entraînements continuent pendant l'hiver

Alors que le froid rend la pratique du baseball difficile en extérieur, les Démons de Mantes-la-Jolie continue à s'entraîner toutes les semaines au gymnase Lecuyer.

« *Le baseball n'est pas un sport d'hiver* », sourit Jean-Marc Vincendet, président des Démons, le club de baseball de Mantes-la-Jolie. Mais malgré le froid à l'extérieur qui les empêchent de pratiquer sur le terrain habituel situé à la Butte verte, les Démons peuvent continuer à préparer leur saison prochaine grâce à des entraînements hebdomadaires au gymnase Lecuyer.

« *C'est une bonne chose qu'on ait cette salle* », apprécie le président. Ce dernier précise que l'équipe a à sa disposition de nombreux équipements pour continuer à se perfectionner, tels que « *plusieurs lance-balles* ».

Entraînement en gymnase

La saison 2017 commencera fin mars pour les Démons, qui sont engagés en division régionale. Et pour étoffer son effectif, Jean-Marc Vincende indique que l'équipe « *recherche des nouveaux joueurs, même débutant* ». Pour prendre contact avec les Démons, rendez-vous sur le Facebook du club ou directement au gymnase Lecuyer les dimanches matins.

ROLLER-HOCKEY Bilan de mi-saison pour les Hyènes d'Aubergenville

Alors que les Hyènes d'Aubergenville ont déjà disputé la moitié de leurs matchs de saison régulière en Nationale 2, leur bilan est positif et l'objectif de montée est toujours d'actualité.

En octobre dernier, les Hyènes d'Aubergenville affichaient clairement leur ambition pour cette année : la montée. A la mi-saison, l'équipe de roller-hockey locale se positionne à la 3e place de Nationale 2 (sur 8 équipes). En sept matchs disputés, les Hyènes ont remporté cinq rencontres pour deux perdues.

« *Le bilan est plutôt bien mais on sait que si on veut prétendre à la montée, il va falloir mettre les bouchées doubles* », indique Thibault Fontanel, coach de l'équipe. Notamment pour l'emporter pendant les matchs retours contre Rennes (1er) et Pont de Metz (2e), les deux seules équipes venues à bout des Hyènes.

Cinq victoires en sept rencontres

« *On a perdu au tir aux buts contre Rennes à domicile et à l'extérieur contre Pont de Metz* », explique le coach de ces serrées. Deux équipes contre qui les Hyènes veulent gagner pour prétendre à la division supérieure. Si le coach constate une bonne progression au cours de ces derniers mois, il estime également que son équipe « *a une marge de progression pour battre ces équipes* ».

Parmi les points améliorables, Thibault Fontanel note « *une forme d'irrégularité* ». Et de préciser : « *On a souvent mal commencé les matchs, et fait un dernier quart excellent où on fait la différence. Si on commence mieux les matchs, on sera un peu irrésistibles.* » Pour remplir leur objectif de montée, les Hyènes devront terminer dans les quatre premiers de leur poule pour accéder au quart de finale du championnat de France.

Et ensuite faire leur chemin jusqu'à la finale, au cours de laquelle les quatre meilleures équipes de Nationale 2 s'affronteront, pour décrocher le sésame. En effet, si les deux premiers accéderont à la division supérieure, les deux autres participeront à des matchs de barrage.



« On a souvent mal commencé les matchs et fait un dernier quart excellent », constate le coach.

RUGBY Un match de gala à Mantes-la-Jolie

Pour promouvoir le rugby féminin, l'Entente Mantes-Limay rugby organise une rencontre de deuxième division de rugby féminin à Mantes-la-Jolie. Rendez-vous le 22 janvier.

Le stade Jean-Paul David de Mantes-la-Jolie accueillera une rencontre de haut niveau de rugby féminin à la fin du mois. La rencontre est organisée par l'Entente Mantes-Limay Rugby dans le cadre de la promotion du rugby féminin.

Ce match entre le Stade français et Rouen comptera pour le championnat de France Elite 2 féminin à la fin du mois. Cette catégorie est l'équivalent du Pro D2 masculin, avec seulement le top 8 en catégorie supérieure. Une rencontre de gala qui opposera le Stade français Paris, le troisième du championnat, à l'AS Rouen université club, actuellement quatrième.

Stade Français contre l'AS Rouen

Alors que l'équipe rouennaise est une habituée de ce championnat où elle évolue depuis plusieurs années, les féminines du Stade Français viennent d'y accéder en obtenant le titre de champion de France de Fédérale. Cette rencontre qui s'annonce déjà d'un haut niveau aura lieu le dimanche 22 janvier, à 15 h au stade Jean-Paul David. Plus de renseignements sur le site internet asmantaise.fr.

Master en délicatesse

Chez Elior, le talent de nos chefs est reconnu
mais c'est leur envie de prendre soin de chacun
qui fait la différence.
Plus que du service, de l'attention.

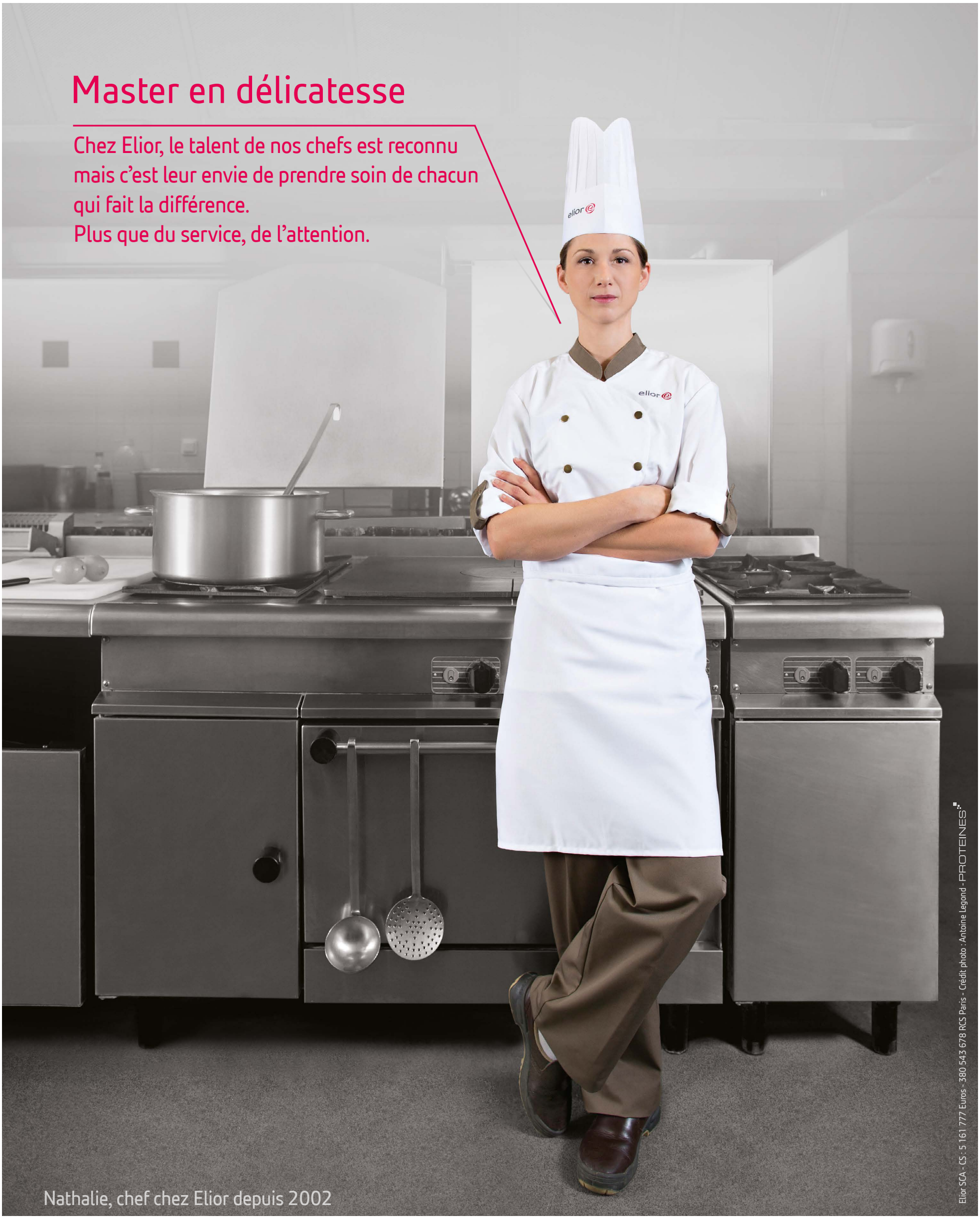

Nathalie, chef chez Elior depuis 2002

Elior SCA - CS : 5 161 777 Euros - 380 543 678 RCS Paris - Crédit photo : Antoine Legond - PROTEINES

ELIOR RESTAURATION ENSEIGNEMENT
Direction du Développement Collectivités Territoriales
Tél. : 01.47.16.51.00
www.elior.com - @Elior_France

Un monde d'attentions elior

VALLEE DE SEINE Sur quel pied danser ? Un mois dédié à la danse

Pendant tout le mois de janvier, la communauté urbaine organise sa première édition de Sur quel pied danser ? De nombreuses manifestations autour de la danse seront proposées.



Illustration

Une exposition sur Pierre Doussaint aura lieu à l'École nationale de musique de Mantes-la-Jolie.

La première édition de *Sur quel pied danser ?* aura lieu du mercredi 4 au mardi 31 janvier. Initié par le communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, cet événement autour de la danse proposera de nombreux rendez-vous dans les différents équipements culturels.

Du 4 au 15 janvier au centre de la danse Pierre Doussaint des Mureaux, une exposition proposera de découvrir la culture clubbing, du disco à l'arrivée de la danse house. A l'École nationale de musique (ENM) de Mantes-la-Jolie, du 6 au 31 janvier, une autre exposition retracera le parcours du chorégraphe Pierre Doussaint. Pour ces deux expositions, l'entrée est libre aux heures d'ouvertures des lieux.

Une exposition sur la culture clubbing

Des conférences dansées sont également organisées. Trois proposeront un tour du monde des danses urbaines le 9 janvier à 19 h à l'ENM, le 11 janvier à 16 h 30 à la Maison des arts d'Aubergenville, et le 13 janvier à 20 h 30 à la médiathèque des Mureaux. Si les deux premières sont d'entrée libre sur réservation, les tarifs de la troisième sont compris entre 5 et 10 euros.

Les deux autres conférences dansées auront lieu le mercredi 18 janvier à 19 h à l'ENM et le vendredi 27 janvier à 20 h 30 au théâtre de la Nacelle d'Aubergenville. Elles porteront respectivement sur le chorégraphe Pierre Doussaint et sur la danse jazz. Une master classe sera également organisée le dimanche 15 janvier, de 15 h à 17 h, au centre de la danse Pierre Doussaint, pour découvrir la danse house. Pour ce dernier, les tarifs sont compris entre 10 et 15 euros.

Chorégraphies des élèves des écoles de danse

Enfin, trois dates d'échanges et rencontres autour de la danse sont prévues : à l'ENM le samedi 21 janvier à 20 h 30 et le dimanche 22 janvier à 17 h, puis au théâtre de la Nacelle le dimanche 29 janvier à 17 h. Les élèves des écoles du territoire y présenteront des chorégraphies de danse pour faire découvrir la multiplicité des styles, de la danse classique au hip-hop, en passant par le jazz et le contemporain. L'entrée est gratuite sur réservation.

Les réservations se font directement auprès des différents équipements culturels : au 01 30 95 37 76 pour la Nacelle, 01 34 77 88 88 pour l'ENM, 01 30 91 88 11 pour le centre de la danse Pierre Doussaint, 01 30 95 14 35 pour la Maison des arts d'Aubergenville, et au 01 30 91 24 30 pour la médiathèque des Mureaux.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Concert de jazz au conservatoire Georges Gershwin

Le trio Epure donnera un concert le samedi 7 janvier à 21 h. Composé d'un piano, d'une batterie et d'une contrebasse, ce trio propose une musique originale et moderne.

L'association Jazz au confluent accueillera Jean-Christophe Noël - trio Epure le samedi 7 janvier. Composé de Laurent Bronner au piano, Jean-Christophe Noël à la batterie et Gérard Prevost à la contrebasse, le trio propose une musique originale, moderne et créative.

« Compositions très mélodiques »

Son répertoire « *donne la part belle aux compositions très mélodiques et aux atmosphères fortement contrastées* », indique le site internet du trio, epure-music.com. Le concert aura lieu à 21 h au conservatoire Georges Gershwin, 74 rue Désiré Clément.

L'entrée est gratuite pour les adhérents de l'association, et de cinq euros pour les non-adhérents. Le Trio Epure donnera également un concert le samedi 28 janvier à 20 h 30 à la Passerelle de Rosny-sur-Seine.

GARGENVILLE Marathon de danse caritatif

La commune, et l'association Un pour tous, tous pour Tom, organisent leur premier marathon de la danse le samedi 28 janvier. De 13 h à 20 h, la salle des fêtes sera rythmée par de nombreux styles de danse tels que la bachata, le madison, le chacha et bien d'autres, sur des tubes d'hier et d'aujourd'hui. L'association récoltera les fonds de l'entrée, dont la participation est libre, ainsi que ceux de la buvette.

La pré-inscription est obligatoire par courriel avant le 20 janvier à emeignaud@ville-gargenville.fr.

POISSY Magie, illusion et science avec le Québécois Langevin

Le célèbre illusionniste Langevin présentera son spectacle Créateur d'illusion au Théâtre de Poissy le vendredi 13 janvier. Un show qui mêle science et magie.

Avant d'investir à nouveau le Casino de Paris, Langevin foulera les planches du Théâtre de Poissy. Pour son dernier spectacle, *Créateur d'illusion*, l'illusionniste québécois de 33 ans continue d'utiliser sur scène ses connaissances obtenues pendant sa licence en génie physique et sa maîtrise en optique, ainsi que sa pratique constante de la prestidigitation, l'illusionnisme, le mentalisme, etc.

Le vendredi 13 janvier, Langevin proposera donc un show qui alliera science et magie, numéros poétiques et illusion, le tout inspiré de l'univers de Jules Verne. Le magicien belge Jonathan Philippe assurera la première partie de cette soirée qui débutera à 20 h 30. Les tarifs sont compris entre 12 et 45 euros. Informations et réservation au 01 39 22 55 92 ou sur theatre-poissy.fr.

HOUDAN Exposition photographique à l'Office de tourisme

La jeune photographe Margaux Génermont présentera ses œuvres dans le cadre d'une exposition à l'Office de tourisme du pays houdanais entre le 5 et le 27 janvier.

A la découverte d'une jeune photographe prometteuse. Du jeudi 5 au vendredi 27 janvier, l'Office de tourisme du pays houdanais (OTPH) accueille l'exposition *Regardez-vous*, composée de photographies de Margaux Génermont. « *Ses créations dévoilent notre quotidien sous de nouveaux équilibres et mouvements*, indique le site internet de l'OTPH. *Elle met en scène de façon subtile et minimaliste notre environnement par sa représentation* ».

Vernissage le 7 janvier

L'exposition sera visible dans les locaux de l'OTPH, du mardi au samedi, de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 17 h. Le vernissage en présence de l'artiste aura lieu le samedi 7 janvier à 15 h. L'entrée est libre. Plus de renseignements sur l'exposition au 01 30 59 53 86 ou par courriel à otph@cc-payshoudanais.fr, et sur l'artiste sur sa page Facebook Mademoiselle G.

MEZIERES-SUR-SEINE

Auditions pour un concours de jeunes talents

L'association BBC événementiel prépare un concours de jeunes talents le 4 février. En vue de ce dernier, des auditions sont prévues le samedi 14 janvier de 14 h à 18 h à la salle Arc-en-ciel. Le concours est ouvert à tous à partir de 6 ans, et les participants pourront soumettre des prestations de chant, stand-up ou théâtre. Plus de renseignements sur le site internet de la commune ou par courriel à l'association à bbceven@gmail.com.

ANDRESY Liane Foly en concert à la fin du mois

La célèbre chanteuse foulera les planches de l'Espace Julien Green, le 27 janvier, pour la sortie de son dernier album Crooneuse.



Liane Foly interprétera des titres allant du rock à la variété, toujours avec des airs de jazz.

La date est à noter dans les agendas pour les amateurs de chanson française. Pour son retour sur scène, Liane Foly donnera un concert à l'Espace Julien Green le vendredi 27 janvier. Avec son neuvième album, *Crooneuse*, la célèbre chanteuse marque son retour à la musique puisque son précédent album studio remonte à 2008.

Premier album depuis 2008

Les titres de cet album proposent des genres variés allant du rock à la variété, le tout teinté de jazz et accompagné d'un big band. L'artiste ne manquera sans doute pas également d'interpréter ses plus grands classiques qui lui ont permis de vendre plusieurs millions de disques en plus de 30 ans de carrière. Le concert aura lieu à 21 h et les tarifs sont compris entre 34 et 40 euros.

Les réservations peuvent s'effectuer au 01 39 27 11 00, ou sur les sites internet fnac.com et ticketmaster.fr

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

MANTES-LA-JOLIE Des jeunes s'expriment sur leur vision des médias

Invités dans les locaux de LFM pour débattre avec un sociologue, ils disent avoir perdu confiance dans les médias, et préférer s'informer sur les réseaux sociaux.



Après un échange hors micros (photo), le débat s'est poursuivi à l'antenne du 95.5 dans Le Live de Vee.

Ce vendredi de décembre, des jeunes du service initiative jeunesse de Mantes-la-Jolie étaient dans les studios de LFM pour un débat intitulé «L'esprit critique face à l'information». Ces 15 jeunes ont indiqué avoir perdu confiance dans les grands médias. Ils préfèrent s'informer sur les réseaux sociaux. Après un échange hors micros, le débat s'est poursuivi à l'antenne du 95.5 dans Le Live de Vee.

Quinze jeunes Mantais

Auparavant, durant une heure, ils avaient pu échanger sur leur relation avec les médias et l'information : comment décrypter le vrai du faux ? Quelle est la place des médias dans la société française ? Les médias sont-ils indépendants? Les médias sont-ils puissants ?

Autant de sujets abordés avec Khalid Zenatti, sociologue de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) où il est membre du Groupe sociologique pragmatique et réflexive (GSPR).

LE LIVE Kim se veut « authentique » pour son premier album

Le 2 décembre dernier, Kim sortait son album éponyme. A cette occasion, elle était l'invitée de Vee dans Le Live.

Son public l'attendait depuis 2009, date de sortie de son premier album, *Premiers pas*. La chanteuse de 19 ans qui faisait « *zouker* » les foules est devenue une artiste libre et accomplie. Loin de s'enfermer dans un style musical ou dans une case, Kim démontre sur son nouvel album l'étendue de son univers en chantant sur des titres aux rythmes électro, pop, ou encore zouk.

L'album porte simplement son nom pour décrire l'authenticité de ce projet, car la chanteuse le dit : « *Rien ne lui ressemble plus qu'elle même* ». Ses onze titres parlent d'amour, en témoigne le deuxième single Nalingi yo, soit « *Je t'aime* » en Linguala. La chanteuse évoque également dans *Re-père* ces hommes qui assument leur rôle de beau-père au quotidien. L'opus se veut positif et plein d'énergie, à l'image de son dernier single *Je m'envole*.

A certains critiques qui jugent l'album « *commercial* », Kim leur répond qu'elle a « *fait cet album avec son cœur et ses tripes* » et qu'elle est une artiste sans frontières, comme elle l'exprime sur son titre Ma Life : « *Ici tout est permis…* » L'Olympia lui ouvre ses portes le 3 juin 2017, elle y sera accompagnée de musiciens et de danseurs pour un show plein de surprises.



L'opus se veut positif et plein d'énergie, à l'image de son dernier single Je m'envole.

YVELINES Zygomatic renverse La Matinale

Toute l'année, ces clowns bénévoles se promènent dans les couloirs des hôpitaux yvelinois pour divertir les enfants malades.

Dans La Matinale, LFM a reçu deux clowns bénévoles pour l'association Zygomatic. Une vingtaine d'entre eux prennent régulièrement le temps de passer voir les enfants hospitalisés pour les divertir et tenter de leur faire un peu oublier le monde du soin. Toute l'année, ils se promènent dans les couloirs des hôpitaux de Versailles et de Poissy.

Une tournée pour Noël

Armés de costumes personnalisés, d'histoires, de marionnettes et bien entendu de leur bonne humeur, les clowns apprécient de partager ces moments avec les enfants, comme avec les proches et le personnel soignant. Ils ont profité de la fin d'année pour créer La tour'nez de Noël, consistant en des visites dans plusieurs hôpitaux du département des Yvelines et de l'Oise, ainsi que dans une maison pour enfants malades.

Ils cherchent en permanence des clowns bénévoles. Alors, si vous souhaitez rejoindre l'association, n'hésitez pas à les contacter à zygomatic@free.fr.

HOROSCOPE

Bélier : Appliquez dès maintenant vos bonnes résolutions en mettant les soucis de côté et en affichant une attitude plus positive avec tout le monde. Vous vous créez des problèmes tout seul car vous ruminez trop les choses dans votre tête quand ça ne va pas.

Taureau : Vous rêvez de surprises et de changements dans vos amours mais vous attendez que cela vienne des autres. Vous ne prenez aucune initiative, la faute à Vénus en carré qui vous pollue encore pour quelques jours.

Gemeaux : Vous aimeriez que votre horizon professionnel s'éclaircisse mais ce n'est pas encore pour tout de suite. Vous êtes encore tourmenté et devez faire des choix. Attention à une baisse de moral et d'énergie, la faute à Mars en carré de votre signe.

Cancer : Vous tentez de donner votre avis sur des projets qui vous tiennent à coeur dans votre job. Pas sûr que l'on vous écoute. Jupiter en carré de votre signe, vous donne la sensation d'être transparent. Heureusement que vous ne lâchez rien !

Lion : On veut vous imposer des conditions dans votre travail qui ne vous conviennent pas du tout. Mais rongez votre frein sans rien dire. La roue va vite tourner et les choses rentreront dans l'ordre très prochainement.

Vierge : Aucun contact n'est à négliger et pourtant, vous avez tendance à vous replier sur vous-même quand il ne faut pas. Une alliance peut vous rapporter beaucoup d'avantages.

Balance : Ce n'est pas le moment de manquer d'ambition dans votre professionnel. Un projet auquel vous ne croyez plus peut enfin aboutir. Ne vous dispersez pas et menez à bien cette mission pour vous faire remarquer.

Scorpion : Votre point fort est votre éloquence. Cette capacité à convaincre tout le monde que vos idées sont les meilleures et qu'il faut vous suivre. Vous avez un belle énergie qui vous permet de rayonner auprès de tous.

Sagittaire : Vous jugez vite mais mal les personnes qui s'approchent de vous. Vous avez tendance à voir tout en noir actuellement. La faute à Saturne dans votre signe carré à Mars et Vénus qui vous mettent le moral dans les chaussettes.

Capricorne : Un collègue qui est aussi un ami risque de vous décevoir. Vous avez du mal à rester indifférent et vous vous énervez. Évitez que cette situation ne vous tienne trop à coeur car votre travail pourrait en pâtir.

Verseau : Respectez les conditions que l'on vous impose dans votre boulot sans vous rebeller ou en ne disant pas trop haut ce que vous en pensez. Laissez passer du temps et vous pourrez bientôt évoquer votre point de vue.

Poissons : Vous diffusez une chaleur très communicative et vous attirez comme un aimant. Grâce à Vénus qui débarque chez vous, vous vous sentirez bien dans votre peau et reprendrez confiance en vous après une période difficile.

par horoscope.fr

SUDOKU : niveau facile

	5		7	1		6		
6	7		8		9		2	4
9		4	3				7	
4			9	3				7
5	9	7	1	4	2		6	8
1	3		6				4	2
	4		2			7		6
7	6				3			1
	8	1		6	7		9	

SUDOKU : niveau moyen

	4		3	1				8
		9		2	8	3	5	
	2	8	9			7		6
	9		5	8	1		6	
4			2	3		9	8	5
8								7
				7	3		4	
9							3	1
1	3		4		9	8		2

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de la La Gazette en Yvelines
Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

METEO

Mercredi 6°/7°

Jeudi 6°/7°

Vendredi 4°/8°

Samedi 3°/7°

Dimanche 1°/5°

Lundi 0°/5°

Mardi 0°/4°

La Gazette en Yvelines
Journal hebdomadaire gratuit d'information locale

Directeur de la publication : Lahbib Eddaouidi

Journalistes : Loris Guémart, Damien Guimier, Lucile Giroussens.

Mise en page : Sébastien Dailleux

Site web : lagazette-yvelines.fr
Facebook : la gazette en Yvelines
Twitter : @GazetteYvelines

8 rue Porte aux Saints - 78200 Mantes-la-Jolie
Tél. : 09 54 82 31 88
redaction@lagazette-yvelines.fr
numéro ISSN 2431-1960



POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR